

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.128

L'An deux Mille Quinze, le 14 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 décembre 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 décembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIT REPRÉSENTÉ : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES MEMBRES CONSTITUANT LA COMMISSION DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE (CARA) : « SYSTÈMES D'INFORMATION ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE »

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : 2 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par la délibération n°14.085 en date du 2 juin 2014, le Conseil Municipal a désigné, au sein des 17 Commissions de Travail et de Réflexion de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.), les représentants titulaires et les représentants suppléants.

Pour la Commission « Systèmes d'Information et aménagement numérique », Madame Florence DEAU a été désignée délégué titulaire.

Cependant, par un courrier en date du 1^{er} septembre 2015, Madame Florence DEAU a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale et de conseillère communautaire.

Par arrêté communautaire n° AP-151104-AG10 en date du 4 novembre 2015, Monsieur Patrick MARENGO a reçu délégation de fonctions et de signature pour traiter les questions se rapportant aux Systèmes d'Information et aménagement numérique.

Il vous est donc proposé de remplacer Madame Florence DEAU et de désigner Monsieur Patrick MARENGO, représentant titulaire de la Commission « Systèmes d'Information et aménagement numérique ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le courrier de Madame Florence DEAU du 1^{er} septembre 2015,
- Vu l'arrêté communautaire n° AP-151104-AG10 du 4 novembre 2015 désignant Monsieur Patrick MARENGO,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de désigner à la Commission « Systèmes d'Information et aménagement numérique » de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) :

- Monsieur Patrick MARENGO, délégué titulaire,
en lieu et place de Madame Florence DEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 décembre 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO